



OLEAGINEUX

N°7

du 09/10 au
15/10/2019

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculteur de l'Eure-et-Loir

Observateurs pour ce BSV :

AGRIAL, AGROPITHIVIERS, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS BODIN, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, LALLIER SEBASTIEN, LEPLATRE SAS, LYCEE AGRICOLE DE LA SAUSSAYE, PISSIER, SCAEL, SOUFFLET ATLANTIQUE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

COLZA

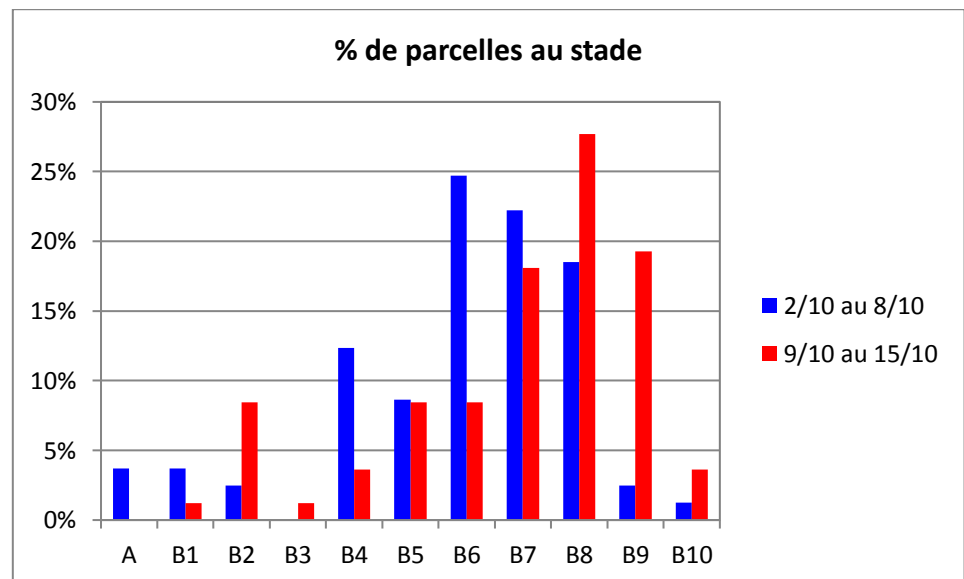
RESEAU 2019 - 2020

Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 89 parcelles. Les observations sont disponibles pour 83 parcelles pour ce BSV.

STADE DES COLZAS

Quelques parcelles du réseau (10%) sont encore dans la phase de risque la plus importante à cette période de l'année, soit un stade inférieur à 4 feuilles. Une surveillance attentive doit donc se maintenir de façon régulière.

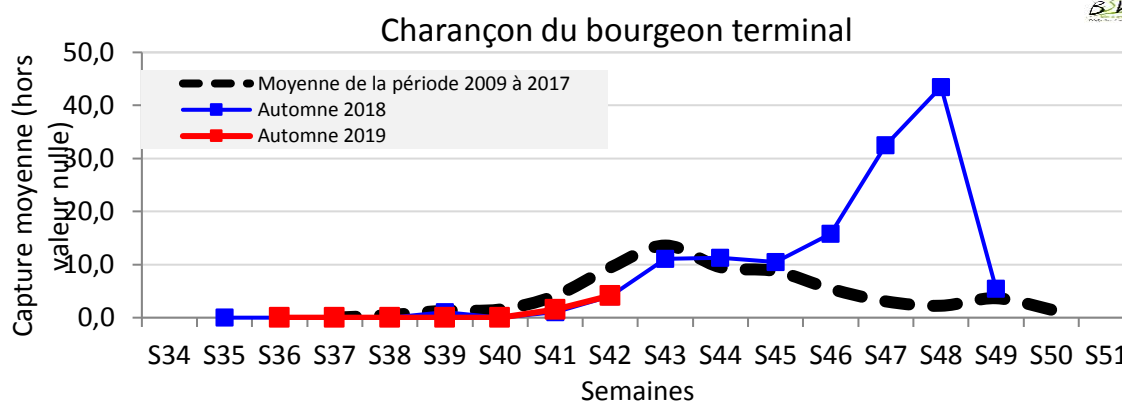
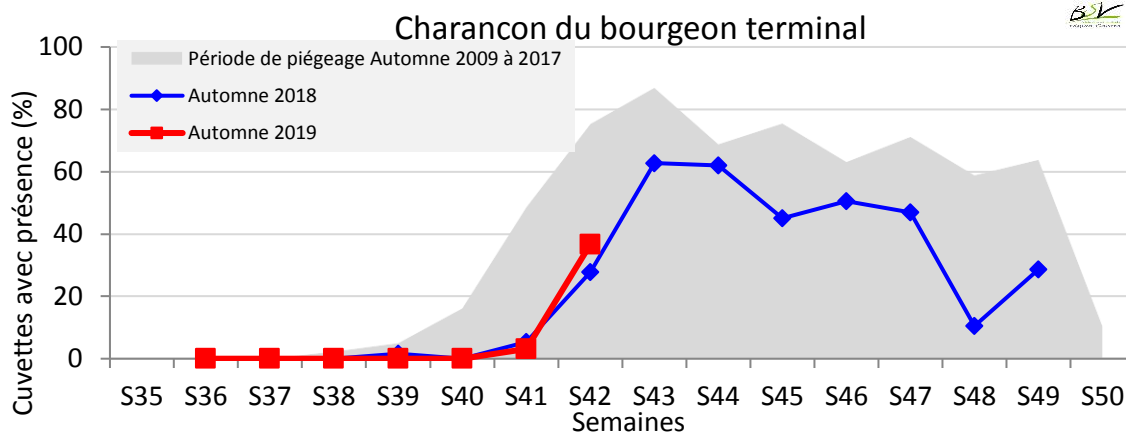
La grande majorité des parcelles sont à présent entre 7 et 9 feuilles.



Contexte d'observations

Le premier charançon du bourgeon terminal a été capturé la semaine dernière dans l'Indre. Avec les fortes températures des derniers jours, le vol a franchement débuté et les captures se sont généralisées à l'ensemble de la région, en effet près de 40 % des 71 cuvettes observées révèlent la présence du ravageur.

Attention à la confusion, plusieurs charançons peuvent se rencontrer à cette période de l'année dans les cuvettes (cf. Description en annexe).



Les premiers résultats d'analyses de maturation sexuelle indiquent que les femelles ne sont pas aptes à pondre (Indre-et-Loire et Eure-et-Loir).

Avec les observations et les données d'analyses disponibles, le risque peut être considéré comme **faible** pour l'instant, le pic de vol n'étant pas atteint et les femelles analysées non aptes à pondre.

Période de risque

→ de 4-5 feuilles jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas, pour le charançon du bourgeon terminal, de seuil de risque.

Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Il est plus important sur les colzas à [faible développement et faible croissance](#).

Pour aller plus loin

La gestion du risque du charançon du bourgeon terminal comme celui de l'altise d'hiver doit prendre en compte les phénomènes de [résistance aux pyréthriinoïdes](#).

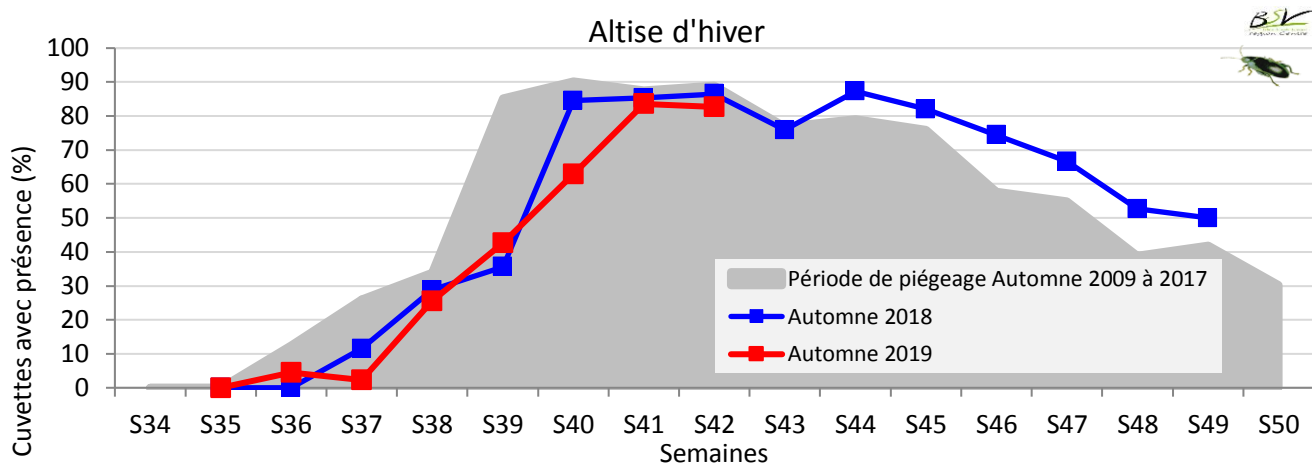
Contexte d'observations

Le plateau des 80-90 % des cuvettes signalant la présence des altises dans les parcelles est à présent atteint.

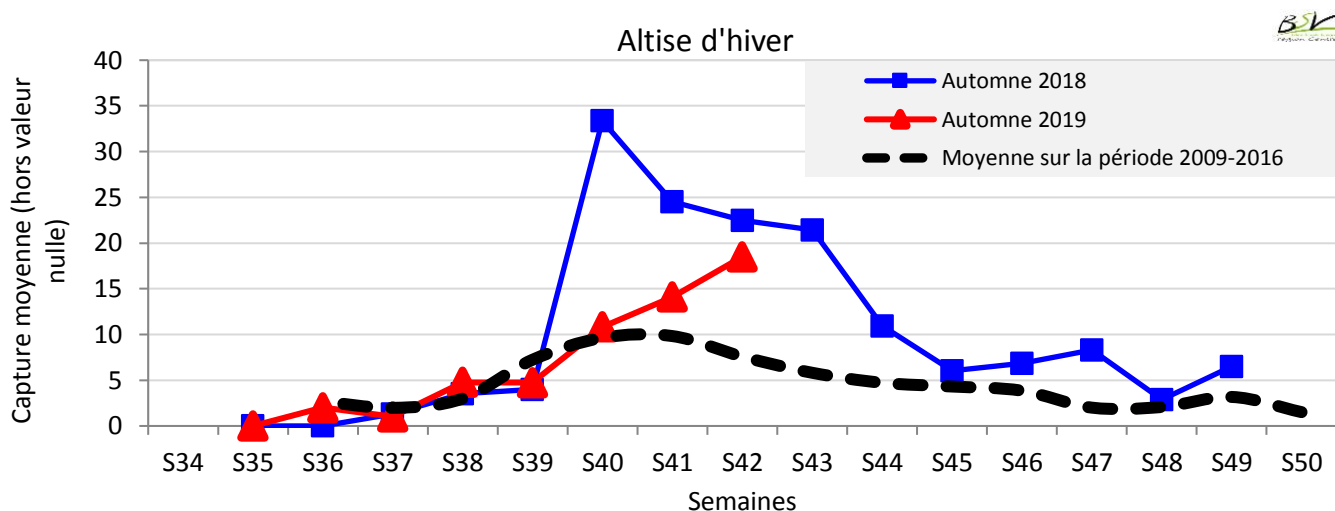
La présence des insectes dans les cuvettes indique :

- Pour les colzas à moins de 3 feuilles une surveillance des dégâts sur feuille.
- Pour les colzas hors de la période de risque, que les insectes sont bien là et que le risque présence de larve sera à évaluer dans les prochaines semaines.

Pour rappel, la gestion du risque adulte n'a pas d'impact sur le risque larvaire. Il ne faut en aucun cas vouloir détruire des adultes sur des colzas hors période de risque en pensant avoir un effet ultérieur sur les larves. Il faut considérer les risques adultes et larves de façon indépendante. L'évaluation du risque larvaire se fera dans les prochaines semaines.



Le nombre moyen d'insectes capturés en cuvettes continue de progresser cette semaine. Attention, cet indicateur n'a pas de lien direct avec le risque larve. En effet, les femelles peuvent pondre deux fois 500 œufs, il faut donc potentiellement peu d'individu pour avoir beaucoup de larves ultérieurement. Le taux de viabilité des larves sortant des œufs pondus au sol est lié à de nombreux facteurs : humidité du sol, état de surface du sol, auxiliaire... La seule solution pour évaluer le risque est d'observer la présence de larves dans les pétioles des feuilles soit de manière directe par dissection des pétioles, soit de manière indirecte par la méthode Berlèse dans les prochaines semaines.



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrinoides.

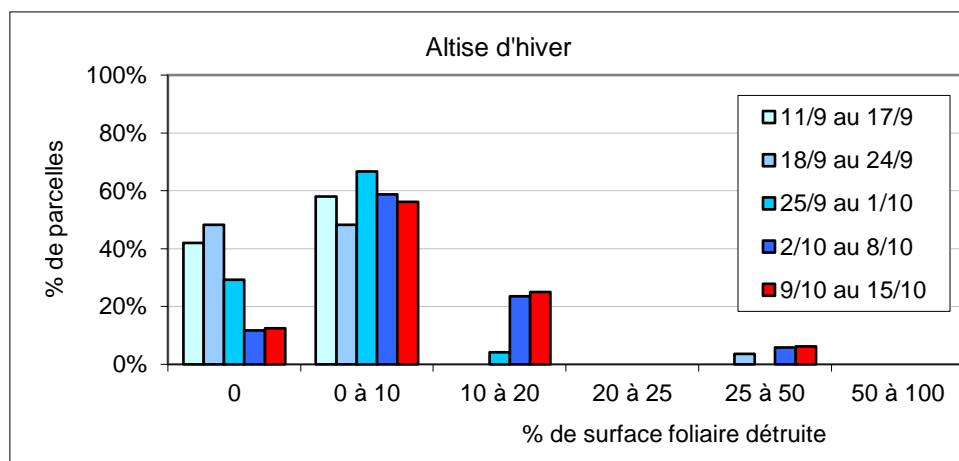
Contexte d'observations

Malgré un taux élevé de cuvettes signalant l'insecte et un nombre moyen de capture en augmentation, les dégâts sur feuilles ne progressent pas par rapport à la semaine dernière.

Quelques parcelles seulement réunissent le fait d'être en période de risque et des dégâts au-dessus du seuil.

Avec les observations disponibles, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** dans de nombreuses situations. Le risque peut être considéré comme **moyen** dans les parcelles à moins de 3 feuilles.

La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit se poursuivre.



Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre, cas des parcelles tardives levées avec les dernières pluies), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Contexte d'observations

Pas d'évolution par rapport à la semaine dernière. Les pucerons verts restent très discrets cette campagne.

Il n'y a plus de risque pour les parcelles à plus de 6 feuilles lors de l'arrivée des pucerons ou tant que le pourcentage de plantes ne dépasse pas 20 %. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUyv) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** à l'échelle régionale à partir des informations fournis par les parcelles du réseau.

Il faut continuer d'observer les parcelles à moins de 6 feuilles.

Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pyrimicarbe.

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal

<p>Face dorsale assez granuleuse Inter-stries élytrales larges Pilosité dorsale très clairsemée</p>	<p>Tache dorsale Pas de tacheblanchâtre</p>	<p>Corps noir et brillant Pilosité courte et clairsemée</p>
<p>Tache Latérale (thoraco-élytrale) Blanchâtre Rousse</p>		
<p>Charançon Gallicole C. pleurostigma</p>	<p>NoiresExtrémités des pattes (tarses) Rousses</p>	<p>Charançon du Bourgeon Terminal C. picitarsis</p>

	<p>Sec Mouillé</p>		<p>Sec Mouillé</p>
<p>Charançon de la tige du colza <i>(Ceutorhynchus napi)</i> Le plus gros des charançons rencontrés sur colza a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.</p>	<p>Charançon de la tige du chou <i>(Ceutorhynchus pallidactylus)</i> Le corps est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos, et surtout l'extrémité de ses pattes est brun orangé (rousse).</p>		